

**MES ÉTUDES  
UNIVERSITAIRES  
2020-2021**

*Une culture  
des formations  
des métiers*

**Faculté des Lettres, Langues et  
Sciences Humaines**

Ua

U 

Ua

UA

A



## Table des matières

Avant propos .....	5
La rentrée .....	6
Les reunions de rentrée par parcours .....	6
Le calendrier de l'annee universitaire .....	7
L'organisation de la licence .....	8
Le tutorat d'accueil des etudiant.e.s.....	9
Enseignant.e.s et enseignant.e.s-chercheur.e.s referent.e.s.....	9
Les inscriptions .....	10
L'assiduite .....	11
Les etudiant.e.s boursier.ère.s .....	11
La reorientation.....	12
Les inscriptions pedagogiques .....	12
Services aux etudiant.e.s .....	14
> Le service informatique.....	14
> Le service audio-visuel.....	14
> La bibliothèque universitaire (BU) .....	14
> Le service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS).....	14
> Le service universitaire d'information et d'orientation et d'aide à l'insertion professionnelle (SUIO-IP) .....	15
> Le service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SUMPPS) .....	15
> La direction de la culture et des initiatives .....	15
> InfoCampus.....	16
La vie au sein de la Faculte.....	16
Plan du campus Belle-Beille .....	20



## AVANT PROPOS

Vous venez d'intégrer la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines, je vous félicite et vous souhaite la bienvenue.

Située sur le campus de Belle-Beille, la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines est une composante de l'Université d'Angers (UA) au même titre que la Faculté des Sciences, L'IUT, Polytech, L'ESTHUA, la Faculté de Droit-Économie-Gestion, la Faculté de Santé et l'IAE. Ces composantes sont situées sur trois campus angevins (Belle-Beille, Saint-Serge et Santé) et deux campus extérieurs (Cholet et Saumur).

L'UA est composée de plus de 23 000 étudiant.e.s, plus de 6 000 sont inscrit.e.s à la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines, ce qui en fait la composante la plus imposante en nombre d'étudiant.e.s.

La Faculté propose des formations initiales de la licence au master en Allemand, Anglais, Espagnol, Géographie, Histoire, Langues Étrangères Appliquées, Lettres et Sciences du Langage, Psychologie. L'ensemble des enseignements est orienté vers la réussite individuelle des étudiant.e.s et vers leur insertion professionnelle. Les activités de recherche de la Faculté sont organisées au travers d'unités reconnues à l'échelle nationale et internationale.

La Faculté fonctionne grâce au concours d'un personnel qui porte les valeurs de l'enseignement supérieur et de la recherche : culture, créativité, liberté, savoirs, connaissances et compétences. Les 50 personnels administratifs et techniques, les 130 enseignant.e.s et enseignant.e.s-chercheur.e.s et les 450 vacataires ont pour mission de former des citoyen.ne.s responsables, ouvert.e.s au monde et à sa diversité.

En venant à l'Université vous avez fait le choix d'une formation exigeante qui vous demandera une très forte implication personnelle, si vous souhaitez y réussir.

L'UA a développé depuis de nombreuses années plusieurs dispositifs destinés à accompagner les étudiant.e.s vers la réussite. Ces dispositifs ont fait leurs preuves puisque l'UA est aujourd'hui classée 1<sup>ère</sup> université de France pour la réussite de ses étudiant.e.s en licence. Ces dispositifs sont nécessaires mais non suffisants pour votre réussite qui sera principalement liée à votre quantité/qualité de travail, votre exigence et votre ambition.

Ce livret est destiné à vous donner les premières informations pour découvrir ce nouveau monde qu'est pour vous l'université. Toutes ces informations sont mises à jour sur le site internet de l'UA (<http://www.univ-angers.fr>) que je vous encourage à parcourir dans le détail. Je vous encourage également à prendre du temps pour découvrir votre Guichet Numérique (voir la section "Les inscriptions pédagogiques") qui vous offre de très nombreux outils et services pour faciliter votre parcours universitaire.

Enfin, je vous engage à la curiosité et aux initiatives en co-construction avec la direction de la Faculté qui souhaite vivement que vivent les idées, les projets, les actions des étudiant.e.s et des associations. Encore une fois, je vous souhaite la bienvenue à toutes et tous en espérant que vous aurez du plaisir à étudier et à vivre votre projet au sein de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines.

Cyril Fleurant  
Professeur des Universités – Département de Géographie  
Directeur de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines

## LA RENTREE

Du fait des contraintes sanitaires, les étudiant.e.s de L1 ne seront pas cette année accueilli.e.s à une réunion générale par Cyril Fleurant, Directeur de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines et par Isabelle Mathieu, directrice adjointe.

Une vidéo de présentation de la Faculté, de son fonctionnement et des attendus pédagogiques vous sera envoyée sur votre boîte courriels de l'université.

Aussi, les étudiant.e.s de L1, comme celles et ceux de L2 et de L3 se rendront directement aux réunions de rentrée par parcours. C'est à cette occasion que vous rencontrerez votre responsable d'année ainsi que les membres de l'équipe pédagogique. On vous y présentera le contenu et le fonctionnement de l'année et vous aurez l'occasion de poser les questions qui vous tiennent à cœur.

**La présence à cette réunion est obligatoire.**

## LES REUNIONS DE RENTREE PAR PARCOURS

Elles sont consultables sur le site de l'Université d'Angers sur la page de la faculté des lettres, langues et sciences humaines dans l'espace Etudiant.

# LE CALENDRIER DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE

## Calendrier universitaire et administratif 2020/2021

Adopté au conseil de gestion du 25 juin 2020  
Modifié et adopté au conseil de gestion du 7 juillet 2020

Inscriptions administratives 20/21

Du mercredi 19 août au mercredi 30 septembre 2020 sauf les MO jusqu'au vendredi 2 octobre 2020

Semaine de pré-rentrée

Du lundi 07 au vendredi 11 septembre 2020

### COURS

SEMESTRE IMPAIR		SEMESTRE PAIR	
Revisions L3	Du mercredi 11 au mardi 15 Du mercredi 24 au dimanche 13 Autres : Du mercredi 16 au dimanche 20 juin 2021	Revisions L3	Du mercredi 10 décembre 2020 Excepté 13 septembre - Mardi 8 décembre 2020
Examens L3	Du mercredi 1er au mardi 05 janvier 2021 Excepté 13 septembre - Du mardi 15 au vendredi 19 décembre 2020	Examens L3	Du lundi 18 janvier 2021 Du mardi 30 avril 2021

### EXAMENS

	Séssion 1	Séssion 2
Revisions	Du mercredi 12 au dimanche 16 mai 2021	Du mercredi 16 au dimanche 20 juin 2021
Examens	Du lundi 17 au vendredi 28 mai 2021 à partir du lundi 07 juin 2021	Du lundi 21 juin au samedi 03 juillet 2021 à partir du vendredi 09 juillet 2021
Jury	Du mercredi 08 au vendredi 15 janvier 2021 à partir du lundi 1er février 2021	A partir du vendredi 09 juillet 2021

\* Non énumérés pour l'ensemble des cursus spécifiques

TP semestre impair

Du lundi 7 au vendredi 18 septembre 2020

TP semestre pair

Du lundi 4 au dimanche 10 janvier 2021

Recrutement en Master et Licence professionnalisées

A partir du lundi 19 avril jusqu'au vendredi 18 juin 2021

SEMESTRE 1		SEMESTRE 2		Autre	
7 novembre 2020	Date	19 avril 2021	Date	5 mars 2021	5 mai 2021

TOUSSAINT		NOEL		HIVER		PRINTEMPS		ÉTÉ	
Fin des cours : Vendredi 23 octobre 2020	Reprises : Lundi 2 novembre 2020	Fin des cours : Mercredi 16 décembre 2020	Reprises : Lundi 4 janvier 2021	Fin des cours : Vendredi 26 février 2021	Reprises : Lundi 8 mars 2021	Fin des cours : Vendredi 30 avril 2021	Reprises : Lundi 10 mai 2021	Fin des cours : Jeudi 22 juillet 2021	Reprises : Jeudi 19 août 2021

Autres dates de fermeture de la Faculté  
Vendredi 14 mai 2021  
Lundi 24 mai 2021

Autres dates de fermeture de la Faculté  
Vendredi 14 mai 2021  
Lundi 24 mai 2021

### CALENDRIER ADMINISTRATIF

SEMESTRE 1		SEMESTRE 2	
Début : Mercredi 23 décembre 2020	Reprises : Lundi 4 janvier 2021	Début : Mercredi 23 décembre 2020	Reprises : Lundi 4 janvier 2021
Pas de fermeture	Pas de fermeture	Pas de fermeture	Pas de fermeture

### AGENDA

SEMESTRE 1		SEMESTRE 2	
Revisions CCA L3/L2/L1	Lundi 19 au vendredi 23 octobre	Revisions CCA L3/L2/L1	Lundi 22 au vendredi 26 février
Examen de Licence Pro et Master	2021	Examen de Licence Pro et Master	2021
Examen de Licence Pro et Master	2021	Examen de Licence Pro et Master	2021

## L'ORGANISATION DE LA LICENCE

L'organisation des études de licence est marquée à la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines par plusieurs évolutions fortes : toutes les licences respectent une structuration identique, avec le même volume d'enseignement disciplinaire et le même volume d'enseignement de méthodologie, de culture générale et de préprofessionnalisation. Les réorientations ou les doubles licences s'en trouvent facilitées.

Toutes les licences font une place également importante aux compétences transversales (langues étrangères, culture numérique, expression écrite et orale en français), aux compétences méthodologiques (méthodologie du travail universitaire ou MTU, méthodologie du travail disciplinaire ou MTD), à la culture générale (enseignements d'ouverture optionnel, enseignement de mineurs).

À partir de la 2<sup>ème</sup> année, toutes les licences comportent des enseignements de préprofessionnalisation (unités d'enseignement préprofessionnelles ou UEP en L2, éléments constitutifs préprofessionnels ou ECP en L3), et de sensibilisation et de préparation à la recherche (éléments constitutifs recherche ou ECR en L3 également).

Les étudiant.e.s choisissent un enseignement complémentaire dit "mineur" d'un volume horaire de 32 heures par semestre, qu'il.elle.s suivront *obligatoirement* du semestre 1 au semestre 4. L'objectif est d'offrir un enseignement complémentaire visant à élargir la culture générale. Le choix doit donc être effectué en cohérence avec le projet personnel et professionnel de chaque étudiant.e.

Lors de leur inscription pédagogique, les étudiant.e.s choisissent leur enseignement de mineur dans la liste ci-dessous. Seuls les étudiant.e.s inscrit.e.s en licence LLCER bivalente et en licence lettres-histoire n'ont pas d'enseignement mineur à choisir.

Les enseignements mineurs proposés dans le cadre de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines sont les suivants :

- Histoire
- Psychologie
- Affaires et commerce
- L.L.C.E.R. Anglais
- L.L.C.E.R. Allemand
- L.L.C.E.R. Espagnol
- Géographie
- Textes et civilisations de la Grèce et de Rome
- La littérature en question
- Parcours accompagnement (uniquement "réservé" aux étudiant.e.s "oui si" du dispositif ParcoursSup)



## LE TUTORAT D'ACCUEIL DES ETUDIANT.E.S

Le tutorat d'accueil est un dispositif d'aide à la réussite et à l'intégration dans l'Université, dès l'arrivée des nouveaux.elles étudiant.e.s. Ce tutorat est assuré par des étudiant.e.s de 3<sup>ème</sup> année ou de master.

Cet accueil permet de faciliter la découverte et la connaissance du milieu universitaire, il est primordial pour réussir le premier contact avec le monde universitaire.

Il comprend des visites guidées du campus (locaux, services aux étudiant.e.s, etc.) avec des tuteur.trice.s qui pourront répondre aux questions concernant les options, les examens ou encore la vie étudiante en général.

Les tuteur.trice.s d'accueil seront présent.e.s à l'issue de votre réunion de rentrée du 7 au 9 septembre dans le hall de la Faculté pour vous guider et répondre à vos questions.

**Vous reconnaîtrez les tuteur.trice.s grâce à leur tee-shirt à l'effigie de l'Université.**

## ENSEIGNANT.E.S ET ENSEIGNANT.E.S- CHERCHEUR.E.S REFERENT.E.S

La Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines met en place un dispositif de référent.e.s destiné aux étudiant.e.s de première année.

Un.e enseignant.e ou enseignant.e-chercheur.e référent.e est chargé.e d'un groupe d'une vingtaine d'étudiant.e.s dont il va faciliter l'intégration dans le système universitaire tout au long de l'année de L1.

Une première rencontre sera organisée dans le courant du mois de septembre, avec un.e enseignant.e ou enseignant.e-chercheur.e référent.e et l'ensemble des autres étudiant.e.s du groupe. Cette première rencontre est l'occasion d'une prise de contact ; elle doit vous permettre de vous renseigner sur tous les aspects qui vous paraissent encore flous en posant toutes les questions qui vous tiennent à cœur.

L'enseignant.e ou l'enseignant.e-chercheur.e référent.e vous recevra ensuite individuellement au cours de chacun des deux semestres pour faire le point avec vous sur votre adaptation, votre projet personnel ou encore sur les éventuels problèmes rencontrés.

À tout moment de l'année, il.elle demeure votre interlocuteur.trice privilégié.e pour toute question d'ordre pédagogique et/ou administratif.

N'hésitez donc pas à le contacter à la sortie d'un cours, lors de son heure de permanence ou encore par courriel (l'adresse courriel d'un.e enseignant.e ou d'un.e enseignant.e-chercheur.e de l'université est disponible sur le site internet de l'UA en cliquant sur "Annuaire").

# LES INSCRIPTIONS

L'inscription à la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines est valable du 1<sup>er</sup> septembre 2020 au 31 août 2021.

L'inscription se déroule en trois étapes :

1. L'inscription administrative : elle doit s'effectuer avant le 30 septembre 2020
  - a. pour les primo-entrant.e.s en L1 et les étudiant.e.s se réorientant en L1 à la Faculté, cette inscription se fait sur le site de la plateforme Parcoursup dans la rubrique Inscription Administrative (IA) ;
  - b. pour les autres, se renseigner 1<sup>er</sup> étage de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines (service de la scolarité).
2. La validation du Guichet Numérique ;
3. L'inscription pédagogique : elle doit s'effectuer du 7 au 18 septembre 2020 via votre ENT

**\*\*\* ATTENTION \*\*\***

**Pas d'inscription pédagogique dans les délais**

**=**

**Pas d'inscription aux examens**

L'inscription nécessite de payer des droits qui sont constitués de :

- la Contribution Vie Étudiante et Campus (CVEC) : l'étudiant.e doit s'acquitter de cette contribution (91 €) sur le site <https://cvec.etudiant.gouv.fr/> avant de procéder à son inscription administrative. Le paiement se fait par carte bancaire ou envoi postal mais dans ce dernier cas 5 € supplémentaire seront à votre charge. Cette contribution inclut l'affiliation à la sécurité sociale et est destinée à soutenir les projets sportifs, culturels, et tous ceux permettant d'améliorer les conditions de la vie étudiante ;
- les droits de scolarité de la licence qui sont nationaux et fixés annuellement par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (170 €). Le paiement se fait par chèque à l'ordre de l'Agent Comptable de l'Université d'Angers.

NB : Les étudiant.e.s qui n'ont pas fait leur inscription via la plateforme Parcoursup doivent valider leur compte étudiant pour accéder à leur Guichet Numérique.

## L'ASSIDUITE

L'assiduité aux cours est obligatoire

Une dispense de l'assiduité peut être donnée mais seulement aux étudiant.e.s non boursier.ère.s et :

- qui exercent une activité salariée ;
- sont sportif.ve.s de haut niveau ;
- sont en situation de handicapé ;
- ont une double inscription ;
- sont mère ou père de famille ;
- ont une raison médicale.

Cette demande de dispense d'assiduité se demande auprès du.de la gestionnaire de votre filière pour un semestre ou une année universitaire. Dans ce cas l'étudiant.e ne se présente qu'aux examens terminaux (et non aux contrôles continus).

**Si vous avez obtenu une Dispense d'Assiduité (DA), Vous ne participez pas au contrôle continu, uniquement aux examens terminaux**

## LES ETUDIANT.E.S BOURSIER.ERE.S

Lorsqu'on parle d'étudiant.e.s boursier.ère.s, il s'agit :

- des bourses sur critères sociaux gérées par le Crous (Enseignement supérieur, Culture, Agriculture) ;
- des bourses versées par les régions (pour les étudiant.e.s dans des formations paramédicales, sanitaires et sociales).

Au moment de l'inscription, les étudiant.e.s qui ont payés leur inscription ou qui sont devenues boursier.ère.s après leur inscription doivent fournir une attestation (recto-verso) de la notification de bourse.

Après l'inscription, les étudiant.e.s boursier.ère.s doivent fournir le plus rapidement possible la copie de leur notification de bourse et un RIB au nom de l'étudiant.e, afin d'obtenir un remboursement de leur frais de scolarité.

La demande de bourse doit se faire tous les ans sur le site du CROUS (<http://www.crous-nantes.fr/>) entre le 15 janvier et le 15 mai 2021.

**\*\*\* Attention \*\*\***

**Assiduité obligatoire aux cours et examens**

**En cas de non respect : reversement des sommes indûment perçues**

## LA REORIENTATION

Un changement d'orientation à l'issue du 1<sup>er</sup> semestre de la licence 1 est possible (vers une autre licence, vers un DUT, vers un BTS, etc.). Pour cela, il est nécessaire de constituer un dossier de demande de réorientation du 1<sup>er</sup> au 16 décembre 2020

Le dossier est à demander à votre gestionnaire de scolarité au 1<sup>er</sup> étage de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines.

## LES INSCRIPTIONS PEDAGOGIQUES

Les inscriptions pédagogiques se font via votre Guichet Numérique (<http://ent.univ-angers.fr/>).

**Pour le 1<sup>er</sup> semestre, vous devrez procéder à ces inscriptions  
du 7 au 18 septembre 2020**

Votre Guichet Numérique vous est accessible dès que vous avez effectué votre inscription administrative et donc que vous avez un Identifiant et un Mot de passe. Ces Identifiant et Mot de passe seront générés après activation de votre compte étudiant. Pour cela, rendez-vous sur le Guichet Numérique et saisissez votre numéro d'étudiant.e (8 chiffres) et votre code confidentiel, donnés lors de votre inscription pédagogique. Votre Guichet Numérique vous permet, sur un espace unique, de piloter toute votre scolarité. Parmi les très nombreuses fonctionnalités de cet espace, on peut noter :

- La messagerie qui vous permettra de communiquer via votre adresse sur le domaine [etud.univ-angers.fr](mailto:etud.univ-angers.fr) ;
- La section emplois du temps afin de connaître votre agenda de cours en temps réel et depuis n'importe où ;
- La plateforme Moodle qui vous donne un accès aux cours en ligne déposés par vos enseignant.e.s et enseignant.e.s-chercheur.e.s ;
- La plateforme Ip'Oline pour le suivi des offres de stage ou encore le dépôt de votre CV en ligne ;
- L'accès direct à un.e conseiller.ère en orientation si vous vous interrogez sur votre avenir proche ou à plus long terme ;
- Un lien pour vous inscrire aux activités sportives ;
- La gestion de votre carte étudiante, pour payer le Restaurant Universitaire (RU) par exemple ;
- Le partage et le dépôt de fichiers pour un travail collaboratif avec vos camarades ;
- Le suivi de vos inscriptions pédagogiques et de vos relevés de notes. C'est dans cette rubrique que vous pourrez vous inscrire à vos enseignements mineurs ;
- L'accès au catalogue de la Bibliothèque Universitaire (BU) ;
- La réservation de matériels informatiques et audio-visuels ;
- Le suivi de l'actualité de l'UA via Twitter.

Voici une capture d'écran de votre Guichet Numérique (à utiliser sans parcimonie dans sa version ordinateur comme dans sa version mobile) :

<b>Mes essentiels</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Messagerie Zimbra</li> <li>Emplois du temps</li> <li>Partage de fichiers</li> <li>Assistance numérique</li> <li>Wifi</li> </ul>	<b>E-Pédagogie</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Moodle</li> <li>Ressources numériques</li> <li>Certifications en langues</li> <li>Certification C2i</li> <li>Podcast Pluripass</li> <li>Rédiger mon mémoire</li> <li>Canal-UA</li> </ul>	<b>Insertion pro. / Stage</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ip'Oline</li> <li>Stage</li> <li>Stage médecine</li> <li>RDV Conseiller</li> <li>IP BOX</li> </ul>	<b>Vie étudiante</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Inscription au sport</li> <li>Carte multiservices</li> <li>Porte-monnaie IZLY</li> <li>Menus du RU</li> <li>Boutique en ligne</li> <li>Place de la Loc</li> </ul>	
<b>Mon profil</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mon compte</li> <li>Ma photo</li> <li>Mon blog</li> <li>UA Box</li> <li>Mes documents</li> </ul>	<b>Scolarité</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mon dossier</li> <li>Inscriptions Administratives</li> <li>Inscriptions pédagogiques</li> <li>Certificat scolarité</li> <li>Mes notes</li> <li>Mes relevés de notes</li> </ul>	<b>Bibliothèque</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Catalogue</li> <li>Revue en ligne</li> <li>Bases d'articles</li> <li>Ubib.fr</li> <li>Imprimer</li> <li>Déposer ma thèse</li> <li>Déposer mon mémoire</li> </ul>	<b>Informatique</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Salles informatiques</li> <li>Prêts ordinateur</li> <li>Logiciels / Matériels</li> <li>Charte d'usage</li> <li>Listes de diffusion</li> </ul>	
<b>Infos pratiques</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Partir à l'étranger</li> <li>Culture</li> <li>Médecine préventive</li> <li>Associations</li> <li>Qui a accès à quoi ?</li> </ul>	<b>Actualités</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>La Région et l'Europe soutiennent la recherche en chimie - 06/07/2018 <a href="#">L'Unité Mattech-Anjou a acquis de nouveaux matériels et béné...</a></li> <li>Nouveau Actualité - 06/07/2018</li> <li>Nouveau Actualité - 06/07/2018</li> <li>Nouveau Actualité - 06/07/2018</li> </ul>	<b>Twitter</b> <p>Tweets by @UnivAngers</p> <p><b>Université d'Angers</b> @UnivAngers Le site pour vous inscrire à l'UA sera accessible à partir du lundi 9 juillet à 10h.</p>		

# SERVICES AUX ETUDIANT.E.S

## > Le service informatique

Situé au 2<sup>ème</sup> étage du bâtiment A, il est ouvert de 8h00 à 12h00 puis de 14h00 à 17h00. L'ensemble de la Faculté et les abords extérieurs sont couvert.e.s en zone wifi. La Faculté dispose également d'une salle en libre service (Salle B120, bâtiment B, 1<sup>er</sup> étage) avec également des prises pour recharger vos équipements multimédia.

## > Le service audio-visuel

Situé au 3<sup>ème</sup> étage du bâtiment A, il est ouvert de 8h30 à 12h30 puis de 13h30 à 17h30. Ce service propose des prêts de matériel :

- vidéo projecteurs ;
- enregistreurs audionumériques (dictaphone) ;
- micros-casque USB (enregistrement voix sur PC, webconférence) ;
- accessoires de tournage (micros, perches, pieds de caméras, etc.).

Ainsi que du conseil et une assistance technique pour la réalisation de vidéos :

- techniques de prises de vue et de son ;
- utilisation du matériel ;
- aide au montage vidéo.

## > La bibliothèque universitaire (BU)

Tous les services de la BU sont accessibles depuis votre Guichet Numérique : horaires, catalogues (livres, revues, BD, dvd), recrutement de jobs étudiant.e.s, etc.

Deux bibliothèques universitaires sont à votre disposition : une sur le campus Belle-Beille et l'autre sur le campus Saint-Serge.

La BU est l'un des secrets du succès de vos études car vous y trouverez toutes les ressources qui vous permettront de compléter et d'enrichir vos cours. Une étude scientifique (Heusse, M.-D., 2015, La valeur de la bibliothèque pour la réussite des étudiants, *I2D – Information, Données et Documents*, 4-53) a montré que "la valeur de la bibliothèque réside surtout dans l'étude de la réussite en licence, et les résultats sont sans appel : les étudiants qui empruntent sont ceux qui réussissent et, parmi les emprunteurs, ceux qui empruntent le plus sont ceux qui réussissent le plus, indépendamment de toutes les autres variables du modèle". Alors utilisez les services de la BU sans retenue pour votre réussite...

## > Le service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS)

Ce service a pour objectif d'organiser les pratiques physiques et sportives de tou.te.s les étudiant.e.s et des personnels de l'université d'Angers. Que vous soyez débutant.e, confirmé.e ou expert.e, vous pouvez suivre les cours encadrés par des enseignant.s. spécialisé.e.s qui vous permettront de pratiquer une ou plusieurs activités en loisir, formation personnelle ou en pratique évaluée. Le SUAPS propose un Pack Sport UA qui comprend :

- 1 activité au choix par semestre ;
- un accès illimité à l'Espace Cardio ;
- un accès gratuit aux animations ;
- un accès gratuit l'ensemble des activités du planning découverte de mai/juin

Ce Pack Sport UA est gratuit pour tou.te.s les étudiant.e.s de l'Université d'Angers (si vous choisissez de faire une activité supplémentaire il vous en coûtera la somme de 15 €).

Ce service proposé aux étudiant.e.s de l'UA est d'une très grande qualité et va également dans le sens d'une meilleure réussite dans vos études tout en contribuant très largement à votre santé : *mens sana in corpore sano* ("un esprit sain dans un corps sain").

Vous pouvez accéder aux très nombreuses activités proposées par le SUAPS via le site internet de l'UA (<http://www.univ-angers.fr>) en cliquant dans le menu à droite sur l'onglet "Vie des campus", puis "Sport". Le SUAPS est localisé sur le campus Belle-Beille.

### > **Le service universitaire d'information et d'orientation et d'aide à l'insertion professionnelle (SUIO-IP)**

Ce service, localisé sur le campus Belle-Beille, accueille, informe et oriente les étudiant.e.s dès leur entrée à l'Université d'Angers et tout au long de leur cursus universitaire. Il assure également le suivi de l'insertion professionnelle des étudiant.e.s et permet ainsi d'avoir une vision statistique sur ces données précieuses pour faire vos choix d'avenir. Vous pouvez accéder à l'ensemble des services proposés par le SUIO-IP via le site de l'UA (<http://www.univ-angers.fr>) en cliquant dans le menu à droite sur l'onglet "Formations", puis "Dispositifs d'accompagnement".

### > **Le service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SUMPPS)**

Situé sur le site de Belle-Beille, le SUMPPS propose gratuitement un accueil permanent et personnalisé pour les étudiant.e.s qui souhaitent demander conseil, mettre à jour une vaccination, obtenir un certificat médical, consulter pour un problème médical, etc. Il propose également des consultations spécialisées dans les domaines de la gynécologie, de la psychologie, de la psychiatrie et de la diététique. Un service social est également à disposition pour les questions sur les demandes de bourses, les prêts, le logement, la protection sociale et les difficultés d'ordre personnel et/ou familial. Tous ces services ont bien évidemment pour objectif de tout mettre en œuvre pour assurer aux étudiant.e.s un bien-être physique, psychologique et social tout au long des leurs études. Vous pouvez accéder à l'ensemble des services proposés par le SUMPPS via le site de l'UA (<http://www.univ-angers.fr>) en cliquant dans le menu à droite sur l'onglet "Vie des campus", puis "Santé".

### > **La direction de la culture et des initiatives**

L'équipe de la direction de la culture et des initiatives a pour mission de mettre en œuvre la politique culturelle de l'UA. L'objectif est de proposer aux étudiant.e.s des espaces d'expérimentations artistiques divers et variés. Pour cela, la direction dispose de lieux de diffusion et de création comme La Passerelle, L'Espace Culturel ou encore les galeries. Au cœur des campus, ces espaces sont conçus pour accueillir les étudiant.e.s, les personnels afin d'offrir de multiples possibilités d'expressions artistiques.

La direction de la culture et des initiatives propose notamment la carte culture et qui donne droit à :

- des tarifs préférentiels sur les spectacles de nos partenaires culturels avec vos 12 coupons réductions Carte culture UA ;
- des visites, des rencontres, des ateliers de découverte et de pratiques artistiques tout au long de l'année, gratuits et encadrés par des professionnels ;
- des soirées VIP Carte culture, pleines de surprises.

Vous pouvez accéder à l'ensemble des services proposés par la direction de la culture et des initiatives via le site de l'UA (<http://www.univ-angers.fr>) en cliquant dans le menu à droite sur l'onglet "Vie des campus", puis la rubrique "Culture".

## > **InfoCampus**

Le Guichet InfoCampus est le point d'information unique pour aider tou.te.s les nouveaux.elles étudiant.e.s à s'installer. L'objectif est de renseigner sur tous les dispositifs mis en place par l'UA et ses partenaires pour leur faciliter la vie en leur proposant une vision complète sur les services hors scolarité (les aides financières, la santé, le logement, la restauration, les services numériques, l'orientation et l'insertion professionnelle, le transport, la culture, le sport et les loisirs), et en répondant à leurs demandes, dans un seul et même lieu : La Passerelle (Campus Belle-Beille). La page internet du Guichet InfoCampus est accessible depuis le site de l'UA (<http://www.univ-angers.fr>) en cliquant dans le menu à droite sur Vie des campus et ensuite Vie pratique.

# LA VIE AU SEIN DE LA FACULTE

## **Le CROUS**

Le CROUS propose plusieurs dispositifs pour la vie étudiante : restaurants universitaires (RU) sur les trois campus angevins de l'UA (Belle-Beille, Saint-Serge et Santé), résidences universitaires sur le campus Belle-Beille mais aussi des aides financières (bourses, logement) ou encore des offres d'emplois temporaires. Vous pouvez consulter l'ensemble des activités proposées par le CROUS sur <http://www.crous-nantes.fr/>.

## **Concernant les locaux**

L'ouverture des locaux est fixée à 7 h 30, la fermeture des locaux est fixée à 20 h 00, du lundi au vendredi inclus. L'accueil est assuré de 7 h 45 à 19 h 00, du lundi au vendredi. Il n'y a pas d'ouverture au public le week-end et jours fériés. Une partie des locaux peut toutefois être ouverte le samedi.

## **Concernant le comportement dans les locaux**

Le respect d'autrui est une règle de base de toute vie en communauté. Tout manquement caractérisé à cette règle constaté dans les couloirs, halls et autres parties communes est susceptible d'entraîner des sanctions.

En vertu de l'article L811-4 du code de l'éducation nationale, tout acte de bizutage, de violence, de menace, d'atteinte sexuelle, tout acte discriminatoire, incitant à la haine, humiliant ou dégradant et tout harcèlement est puni des peines prévues par le code pénal.

L'utilisation des locaux et du matériel doit se faire dans le respect de l'ordre public, des bonnes mœurs et des consignes d'hygiène et de sécurité. Toute dégradation des locaux, des installations ou du matériel expose son auteur à des sanctions. Les personnels de la Faculté peuvent demander à toute personne mise devant le fait accompli de présenter sa carte d'étudiant.e.



## **Concernant le tabac, l'alcool et la propreté**

Il est strictement interdit de fumer à l'intérieur des locaux de la Faculté et dans les zones couvertes (décret n° 2006-1386 du 15-11-2006). Les abords extérieurs immédiats et les parvis sont équipés de cendriers et de poubelles permettant le recueil des mégots ou tout autre déchet.

L'ensemble des usager.ère.s est responsable du bon état de propreté des locaux. Chacun.e est invité.e à respecter ces locaux, ainsi que le matériel et les équipements mis à disposition. Il est impératif de remettre les salles d'enseignement en ordre après leur usage, d'utiliser les moyens informatiques à un usage strictement professionnel, pédagogique ou de recherche.

La consommation d'alcool est interdite dans les locaux de la Faculté et aux abords proches.

## **Manifestations ouvertes au public**

Toute demande d'organisation de manifestations particulières prévues pendant les heures d'ouverture (tenue de stand d'information, exposition, demande de mise à disposition de salles, etc.) doit faire l'objet d'une autorisation préalable du directeur ou de la directrice des services au moins 5 jours francs avant la manifestation. Le cas échéant, une convention d'occupation des locaux doit être signée entre le demandeur et l'Université.

## **Associations étudiantes**

Des associations d'étudiants de la Faculté régulièrement établies (loi 1901) peuvent demander à avoir leur siège à la Faculté. Leurs statuts devront être déposés en préfecture et une copie desdits statuts sera adressée au directeur de la Faculté. Les activités de ces associations devront être conformes à leur objet social.

Les associations ont la responsabilité exclusive de l'assurance, de la gestion, de l'ordre et de l'entretien des locaux mis à leur disposition. En cas de négligence, cette mise à disposition de locaux peut leur être retirée.

## **Affichage**

Des emplacements spécifiques sont aménagés pour l'affichage des informations. En dehors de ces aménagements (panneaux ou tout autre type de supports), une autorisation du directeur ou de la directrice des services doit être obtenue pour afficher ou diffuser des informations. Tout affichage ou tractage "sauvage" sera systématiquement retiré et détruit.

## **Circulation et parking**

Tout véhicule circulant dans l'enceinte de la Faculté doit rouler au pas.

Il est interdit de stationner en dehors des emplacements prévus à cet effet et, notamment, sur les zones de cheminement ou d'évacuation (escaliers, issues de secours...).

Les voies d'accès des pompiers ou de véhicules de secours doivent être dégagées en permanence.

# NOTES



# PLAN DU CAMPUS BELLE-BEILLE

- Parking**
- Ligne de bus**
- Arrêt de bus**
- Faculté des lettres, langues et sciences humaines**
- Bibliothèque universitaire**
- Faculté des sciences**
- IUT**
- ISTIA (Institut des sciences et techniques de l'ingénieur d'Angers)**
- SUMPPS**
- Centre sportif (SUAPS)**
- Maison des sciences humaines**
- La Passerelle (SUIO-IP, Handi 3a, Direction de la culture et des initiatives)**
- DDN (Direction du développement du numérique)**
- Cités universitaires**

